



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 87512

Texte de la question

M. Patrick Lemasle appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur les menaces qui pèsent sur la prestation de compensation du handicap (PCH) destinée à financer en particulier les aides humaines nécessaires à la vie quotidienne des personnes en situation de handicap. Il en va de même de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) accordée aux personnes âgées dépendantes. Reposant en effet pour une part, sans cesse croissante, sur les départements, très nombreux sont ceux d'entre eux qui ont fait part de leurs difficultés à assumer cette charge financière à l'avenir. Relevant de la solidarité nationale, de telles prestations doivent trouver leurs sources dans la gestion du 5e risque par l'État, celui lié à la perte d'autonomie. Faute de cela, de nombreuses personnes en situation de handicap, âgées ou dépendantes, se trouveront du jour au lendemain privées de toutes aides humaines pour accomplir les actes les plus élémentaires de la vie quotidienne. Il lui demande quel engagement est prêt à prendre le Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lemasle](#)

Circonscription : Haute-Garonne (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87512

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 septembre 2010, page 9597

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)